



CHAPE CIMENT LÉGÈRE FIBRÉE PRÊTE À L'EMPLOI À BASE DE BOIS



ÉMISSIONS
A+



50 % PLUS LÉGER
QU'UN BÉTON TRADITIONNEL



SPÉCIAL
RÉNOVATION



DÈS 5 CM
EN CHAPE



DÈS 3 CM
EN REMPLISSAGE



GREEN

LES + DE LA KOP-Ô CHAPE

✓ DOUBLE EFFICACITÉ CARBONE :

- Bois PEFC : capte 350 kg de CO₂/m³
- Ciment CEM II : -58 kg de CO₂/tonne

Nouveauté !

**L'intelligence
du bois,
la force du béton.**

Divisez le poids par deux pour
rénover sans limites.



PRÉSENTATION

La **KOP-Ô CHAPE** est une chape ciment légère à base de bois, fibrée et prête à l'emploi. Elle a été rigoureusement conçue pour répondre aux contraintes les plus exigeantes de la rénovation et du neuf, alliant respect du bâti et performance environnementale.

UNE TECHNOLOGIE DE POINTE AU CŒUR DU BOIS

Sa composition unique repose sur des granulats de bois de haute technologie, issus exclusivement de l'**éclaircissement de forêts certifiées PEFC**.

Contrairement aux solutions industrielles classiques, nos granulats d'épicéa subissent un cycle de préparation d'exception : **quatre mois de maturation et de ressuage naturel** suivis d'un traitement de minéralisation. Cette maîtrise technologique permet d'obtenir un matériau totalement imputrescible et de granulométrie contrôlée, garantissant des **propriétés mécaniques très élevées** (jusqu'à 11 MPa) tout en conservant une **légèreté exceptionnelle**.



Le mot de l'expert



En choisissant **KOP-Ô CHAPE**, vous n'optez pas seulement pour une chape légère ; vous installez un véritable **bouclier thermique et écologique**, conçu pour durer aussi longtemps que la structure qu'il supporte.

LES POINTS FORTS DE LA KOP-Ô CHAPE

- **Légèreté record** : Offre jusqu'à **50 % de gain de poids** par rapport aux bétons traditionnels. C'est la solution idéale pour préserver les structures anciennes et les planchers bois sans surcharge.
- **Finesse et Polyvalence** : Une mise en œuvre adaptable selon vos besoins :
 - Dès **3 cm d'épaisseur** en remplissage / ravaillage.
 - Dès **5 cm d'épaisseur** en chape de finition.
- **Qualité constante et prêt à l'emploi** : Conditionnée en **sacs prêts à gâcher**, la KOP-Ô CHAPE garantit une homogénéité parfaite du mélange et une mise en œuvre simplifiée sur chantier, sans risque d'erreur de dosage.
- **Performance Thermique et Acoustique** : La structure alvéolaire du bois minéralisé crée un bouclier naturel contre le froid et les bruits de choc.
- **Engagement Carbone** : Chaque m³ de KOP-Ô CHAPE **capte environ 350 kg de CO₂**, grâce à son granulat bois, tout en intégrant un **nouveau ciment CEM II qui réduit les émissions à la source de 58 kg de CO₂ par tonne**. Vos sols deviennent ainsi de véritables **puits de carbone doublement éco-conçus**.
- **Savoir-faire Vosgien** : Un produit fier de ses racines, utilisant un bois local transformé avec précision pour une qualité constante.

LES AVANTAGES

Choisir la **KOP-Ô CHAPE**, c'est opter pour un confort de travail inégalé et une finition parfaite :

- Collage direct du carrelage après **12 jours**, sans ragréage.
- Produit fibré qui permet la **suppression du treillis anti-fissurations**.
- Produit onctueux apportant une surface fermée et une finition parfaitement lisse.
- Formule très malléable pour une application simple, confortable et sans effort.
- Conforme à la norme **NF EN 13813** et compatible avec tous les revêtements.

DOMAINES D'APPLICATION

La **KOP-Ô CHAPE** s'adapte à tous vos supports, en habitat collectif ou maison individuelle :

- Idéal pour la rénovation de supports difficiles ou sensibles (planchers bois, structures anciennes).
- Réalisation de ravaillages thermo-isolants et sous-chapes.
- Création de pentes, remplissages et rattrapages de niveaux.
- Réalisation de chapes adhérentes, désolidarisées ou flottantes.

CONDITIONNEMENT, STOCKAGE ET DURÉE DE CONSERVATION

- **Sac prêt à l'emploi** : 23 litres.
- **Poids** : 28 kg.
- **Palettisation** : 50 sacs.
- **12 mois** à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine non ouvert, sur palette et stocké dans un espace à l'abri de l'humidité et faiblement ventilé à température ambiante.

CONSOMMATION ET RENDEMENT

Consommation au m³ : 44 sacs.

Épaisseur en cm	Rendement au sac m ²	Poids* au m ² (kg)
3	0,76	36
5	0,46	60
7	0,33	84
10	0,23	120

*Tolérance ± 15 % selon compactage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Agrégats légers de bois + liant hydraulique (ciment), inerte spécial, fibres et adjuvants.
Masse volumique	1200 kg/m ³
Classification selon NF EN 13813	CT-C7-F4
Résistance à la compression	≥ 11 N/mm ² (≥ 11.000 kPa)
Résistance à la flexion	≥ 4 N/mm ² (≥ 4.000 kPa)
Dosage en eau	3,5 à 4,0 L par sac
Température d'application	+ 5 °C et + 30 °C
Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs	17 dB en épaisseur 5 cm (estimation)
Conductivité thermique (mortier sec)	λ = 0,334 W/(m·K)
Résistance à l'humidité	Imputrescible
Épaisseur minimum	Remplissage : 3,0 cm Chape : 5,0 cm
Épaisseur maximum	10 cm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeurs d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé peuvent sensiblement les modifier.

PRÉPARATION

DOSAGE EN EAU & MÉLANGE

Pour garantir une parfaite cohésion du mélange et atteindre les performances mécaniques annoncées, respectez strictement un dosage en eau compris entre **3,5 et 4,0 litres par sac**. Un dosage précis assure l'homogénéité entre le liant ciment et les granulats de bois minéralisés.

MODE OPÉRATOIRE

1. MATÉRIEL UTILISABLE

- Bétonnière ou malaxeur ou machine pour chapes.

2. ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Versez d'abord le volume d'eau requis dans le récipient, puis ajoutez l'intégralité du sac de **KOP-Ô CHAPE**.
- Mélangez pendant **4 à 5 minutes**.
 - Pour un mélange parfait, ne dépassez pas **60 % du volume utile** de votre bétonnière.
 - Si la cuve est sèche lors de la première utilisation, le produit peut naturellement adhérer aux parois. **Ne rajoutez pas d'eau supplémentaire** : prolongez simplement le temps de malaxage pour laisser le mélange s'homogénéiser.
- Une fois la consistance souhaitée obtenue, appliquez la chape sur le support préalablement préparé, elle reste malléable pour un travail aisé à la règle.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Pour garantir les performances mécaniques du produit, respectez strictement ces consignes :

- Respectez scrupuleusement les volumes d'eau indiqués.
- Le temps d'utilisation d'une gâchée est de **30 minutes**.
- Ne jamais remouiller le mélange après le malaxage.
- N'ajoutez aucun agrégat ni adjuvant supplémentaire.



Le conseil pro :



L'utilisation d'une eau propre est indispensable. Veillez à ne jamais dépasser le dosage maximal d'eau pour préserver toute la résistance structurelle de la formule.

PRÉPARATION DU SUPPORT

La **KOP-Ô CHAPE** est compatible avec tous types de planchers ou supports, à condition qu'ils soient structurellement aptes à supporter la charge mise en œuvre et conformes aux exigences du **NF DTU 26.2 « Chape et dalles à base de liants hydrauliques »**. Pour garantir une tenue optimale, le support doit être rigide (béton, grave-ciment, etc.) et doit être sain, cohésif, propre, non gras, dépoussiéré et débarrassé de toutes parties non adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence de l'ensemble et exempts de toute remontée d'humidité, dans le cas de remontées d'humidité, traiter le support avec un primaire adapté pour les remontées d'humidité.

1. DÉSOLIDARISATION PÉRIPHÉRIQUE

Afin de garantir l'isolation acoustique et de prévenir tout risque de fissuration, la mise en place d'une bande périphérique résiliente (type dBred LF5) est impérative, conformément aux exigences des NF DTU.

Cette bande, d'une épaisseur minimale de 5 mm, doit être installée avec soin sur tout le pourtour de la pièce ainsi qu'autour de chaque élément émergent (cloisons, huisseries, canalisations, etc.). Elle doit impérativement partir du support brut et dépasser d'au moins 2 cm de la surface finie de la chape. Le surplus ne sera arasé qu'une fois les travaux de collage du revêtement de sol totalement achevés, assurant ainsi une rupture phonique parfaite et durable.

2. POSE DÉSOLIDARISÉE (NON ADHÉRENTE)

Pour une pose désolidarisée du support, la mise en œuvre doit répondre aux exigences suivantes :

- Recouvrez l'intégralité de la surface soit avec un **film polyéthylène (PE)** d'au moins 150 microns, soit avec une **sous-couche acoustique mince (SCAM)** certifiée QB pour l'atténuation des bruits de chocs.
 - Note importante :* Les isolants en plaques, rouleaux ou vrac (type PSE, XPS, laine de verre, etc.) ne sont pas autorisés comme produits d'interposition.
- Le film PE ou la SCAM doit épouser parfaitement la forme du support et des angles. Il est impératif d'éliminer toute bulle d'air ou vide entre le support et l'interface pour garantir la stabilité de l'ouvrage.
- Lors de l'utilisation d'une sous-couche acoustique, l'épaisseur de la **KOP-Ô CHAPE** doit être au minimum de **5 cm** (enrobage des gaines inclus) pour une SCAM classée SC1. La pose doit alors être strictement conforme à la **NF DTU 52.10 (NF P 61-203)** concernant la mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chapes flottantes.

3. POSE ADHÉRENTE

La réussite d'une pose adhérente repose sur une préparation rigoureuse de l'interface entre le support et la **KOP-Ô CHAPE**.

- Après un nettoyage complet, la surface doit être traitée mécaniquement (ponçage, grenailage ou rabotage) pour obtenir une rugosité optimale et éliminer toute partie pulvérulente ou non adhérente. Une aspiration soignée est impérative après cette opération.

Note : Tout produit de cure résiduel doit être systématiquement supprimé par grenailage.

- Pour éviter une déshydratation précoce du mélange, les supports doivent être humidifiés à refus (sans eau ruisselante) la veille, puis de nouveau le jour de l'application. Sur les sols anciens ou très absorbants, ce pré-mouillage est essentiel pour garantir la bonne prise du mortier.

- Le choix du primaire est essentiel pour garantir l'adhérence sur le support :

- Supports absorbants :** Application du primaire **Edilstik** (dilution à respecter selon la fiche technique).
- Supports non-absorbants :** Application d'un primaire **Edilkronos Universal**.



4. POSE DES RÈGLES-JOINTS

Procédez à la mise en place des règles-joints en utilisant des plots de mortier. Veillez à calibrer la taille des plots avec soin. Si l'épaisseur totale est limitée, réalisez des plots de faible encombrement afin de ne pas réduire localement l'épaisseur minimale requise pour la **KOP-Ô CHAPE**, pour garantir une planéité parfaite tout en préservant l'homogénéité de la couche sur toute la surface.

5. RENFORCEMENT PAR TREILLIS (CAS SPÉCIFIQUES)

Bien que la **KOP-Ô CHAPE** bénéficie d'un fibrage intégré haute performance, l'ajout d'un treillis complémentaire est indispensable dès lors que le support présente des risques de flexion ou des contraintes spécifiques.

SPÉCIFICATIONS ET POSE DU TREILLIS

- Utilisez exclusivement un panneau de **treillis antifissuration** (spécial carreleur) de maille **50 x 50 mm**. *L'usage de mailles plus larges est formellement proscrit.*
- Disposez les panneaux sur toute la surface en assurant un chevauchement minimal d'une maille entre chaque plaque.
- Pour garantir son rôle structurel, le treillis doit être **noyé au cœur de l'épaisseur** de la chape. Utilisez impérativement des cales ou des plots de mortier pour le surélever avant le coulage.

ATTENTION : Un treillis plaqué au sol ou trop proche de la surface perd toute son utilité technique et peut provoquer des désordres (fissures, instabilité).

CAS D'ARMATURE OBLIGATOIRE : Une épaisseur de **5 cm** et un **treillis galvanisé Ø 2 mm** sont impératifs pour toute pose sur **support flexible** (planchers bois sujets à la flexion).

6. PLANCHERS CHAUFFANTS

Il est impératif de **ne pas utiliser la KOP-Ô CHAPE** pour l'enrobage d'un système de chauffage par le sol.

En raison de ses propriétés isolantes, cette chape ferait obstacle à la transmission thermique et empêcherait la diffusion optimale de la chaleur dans la pièce.

7. JOINTS DE FRACTIONNEMENT ET DILATATION

Le respect des joints est essentiel pour assurer la stabilité de l'ouvrage et prévenir toute fissuration incontrôlée de la **KOP-Ô CHAPE**.

- Dimensionnement du fractionnement :**

- Prévoyez un fractionnement tous les **40 m²**, avec une distance maximale de **8 mètres linéaires** entre deux joints.

- Emplacements critiques :**

- Aux seuils de portes :** Pour désolidariser les pièces entre elles.
- Aux changements de forme :** Dans les angles rentrants ou les rétrécissements de couloirs (pour éviter les fissures en "L").
- Aux points durs :** Autour des poteaux ou des éléments structurels émergents.

- Le fractionnement doit être réalisé sur les **2/3 de l'épaisseur** de la chape. Cette opération intervient après la pose du carrelage, mais impérativement avant le comblement des joints.

- Les joints de dilatation existants dans la structure du bâtiment doivent être impérativement reproduits et conservés à l'aide de profilés adaptés.

LASTUCE DU PRO : LA RÈGLE-JOINT "3-EN-1"

L'utilisation de règles-joints est vivement recommandée. Elles assurent trois fonctions simultanées :

- Guide de dressage pour le passage de la règle.
- Repère de hauteur pour une planéité parfaite.
- Joint de fractionnement définitif une fois le coulage terminé.

RAPPEL DE PRÉPARATION : ADHÉRENCE ET HOMOGÉNÉITÉ

Avant de couler la **KOP-Ô CHAPE**, veillez à **remouiller systématiquement tout élément poreux**. Cela concerne particulièrement les plots de mortier utilisés pour le calage des règles-joints. Cette précaution évite que le support n'absorbe l'eau du mélange trop rapidement, garantissant ainsi une liaison parfaite et homogène.

MISE EN FORME

Une fois le malaxage effectué selon les préconisations du paragraphe « Préparation », vous devez obtenir une chape parfaitement homogène et de couleur grise uniforme. Vérifiez systématiquement le bon étalement du mortier sur son support (film PE, sous-couche acoustique ou support) pour garantir une continuité parfaite de l'ouvrage.

• Étalez le mélange à l'aide d'outils conventionnels (râteau, pelle), puis tirez la chape à la règle en contrôlant régulièrement l'épaisseur. **Ne taloches pas la chape légère** ; terminez directement à la lisseuse pour obtenir une surface plane et soignée.

En cas d'interruption du chantier supérieure à une heure, effectuez un arrêt à bords francs (coupe nette). Lors de la reprise du coulage, appliquez systématiquement une barbotine d'accrochage sur la tranche de la chape durcie pour assurer une liaison parfaite entre les deux sections.

SÉCHAGE ET PHASE DE CURE

TEMPS DE SÉCHAGE ET PRÉPARATION

Le processus se déroule en deux phases obligatoires pour garantir la stabilité :

1. Phase humide (Cure) : Recouvrement obligatoire par un film polyéthylène (plastique) pendant 5 jours minimum dès la fin de la pose.

2. Phase d'aération : Après retrait du film, séchage à l'air libre.

- **Pour le carrelage** : 7 jours minimum de séchage à l'air après les 5 jours de film (soit 12 jours total avant pose).

- **Pour les sols souples (Plastique/Parquet)** : Environ 4 semaines dans des conditions normales.

Le conseil pro :



Pour vérifier si votre KOP-Ô CHAPE est prête, fixez une feuille plastique d'un mètre carré sur le sol avec de l'adhésif. Si après 24 heures aucune condensation n'apparaît sous la face, vous pouvez procéder au recouvrement.

TAUX D'HUMIDITÉ REQUIS (AVANT POSE)

Le taux d'humidité est calculé en "humidité absolue" (par rapport à la masse sèche).

Il doit être vérifié par l'applicateur (test de la feuille plastique ou pesée après étuve)

et doit être en conformité avec les NF DTU.

POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

La **KOP-Ô CHAPE** est compatible avec tous les types de revêtements de sol, sous réserve du respect des règles de l'art et des préconisations spécifiques détaillées dans notre tableau technique. La finition de surface doit être adaptée en fonction du revêtement final choisi.

Spécificités pour la pose de carrelage :

• Utilisez impérativement un mortier-colle de classe **C2, C2-S1 ou C2-S2** bénéficiant du certificat « certifié QB ».

• L'utilisation de joints souples est requise pour absorber les éventuelles contraintes différentielles.

Pour les autres types de revêtements (souples, textiles, parquets, etc.), nous vous conseillons de vous conformer aux **NF DTU** correspondants ainsi qu'aux prescriptions techniques des fabricants de revêtements et de colles, en tenant compte de la destination des locaux (classement UPEC).

REVÊTEMENTS	BÂTIMENTS D'HABITATION CLASSÉS P2 ET P3*	NF DTU	RÉFÉRENCE TECHNIQUE
Carrelage collé	Pose directe après 12 jours	Sols en carreaux collés	NF DTU 52.2
Parquet flottant	Ragréage Kronos Autoliv 5 à 10 mm après 28 jours	Parquets en pose flottante	NF DTU 51.11
Revêtement stratifié	Ragréage Kronos Autoliv 5 à 10 mm après 28 jours	-	-
Parquet collé	Ragréage Kronos Autoliv 5 à 10 mm après 28 jours	Parquets collés	NF DTU 51.2
Moquette	Ragréage Kronos Autoliv 5 à 10 mm après 28 jours	Sols souples	NF DTU 53.12
Sol souple	Ragréage Kronos Autoliv 5 à 10 mm après 28 jours	Sols souples	NF DTU 53.12

- Les délais de recouvrement et les épaisseurs de ragréage indiqués ci-dessus s'appliquent exclusivement aux mises en œuvre avec un dressage traditionnel à la règle (Version Traditionnelle).

- Les durées de séchage sont établies pour une épaisseur de référence de 5 cm. Pour toute épaisseur supérieure, il convient d'ajouter un délai supplémentaire de 24 heures par centimètre additionnel.

*Les préconisations relatives aux locaux classés P2 et P3 sont établies conformément au cahier CSTB 3509 (novembre 2004) concernant le « Classement UPEC des locaux ».



PRÉCAUTIONS ET CONSIGNES DE MISE EN ŒUVRE

Pour garantir les performances de la **KOP-Ô CHAPE** et la pérennité de l'ouvrage, les instructions suivantes doivent être scrupuleusement observées :

SÉCURITÉ ET PRÉPARATION

- Le port des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés est vivement recommandé.
- Entretien du matériel** : Nettoyez soigneusement la machine et les tuyaux immédiatement après usage pour éviter tout séchage du ciment à l'intérieur.

SÉCHAGE ET PHASE DE CURE

- Protégez la chape fraîche du soleil direct, de la pluie, des fortes températures, des courants d'air et des charges fixes.
- Réalisez les joints de fractionnement dès que la chape est praticable.

RÈGLES D'ÉPAISSEURS ET DE MISE EN ŒUVRE

L'épaisseur de la KOP-Ô CHAPE se définit selon la configuration de votre support et de la méthode de pose retenue. Dans tous les cas, l'épaisseur maximale admissible en une seule passe est de **10 cm**.

TYPE DE POSE	NATURE DU SUPPORT	ÉPAISSEUR MINIMALE	CONDITIONS & ENROBAGE
Adhérente	Béton (uniquement)	3 cm (remplissage) 5 cm (chape)	Application d'un primaire adapté à la porosité.
Désolidarisée ou flottante	Support stable	3 cm (remplissage) 5 cm (chape)	Doit inclure l'enrobage des gaines techniques. Application d'un treillis.
	Support bois (+ film PE)	5 cm	Doit inclure l'enrobage des gaines techniques. Application d'un treillis.
Flottante	Sous-couche acoustique mince (SCAM)	5 cm	Application d'un treillis.

RAPPEL : Le strict respect de ces épaisseurs minimales (incluant l'enrobage des gaines) est indispensable pour assurer la résistance structurelle de l'ouvrage. Le non-respect de ces seuils expose à des risques de désordres graves, tels que la **fissuration** ou le **poïnconnement** de la chape.



*Le produit
complémentaire idéal !*

KRONOS AUTOLIV

ENDUIT DE RAGRÉAGE FIBRÉ AUTOLISSANT DE 1-10 mm POUR SOLS INTÉRIEURS
pour chapes et mortiers légers. Avant la pose d'un revêtement de sol tels que carrelages, dalles semi-flexibles, revêtements souples, textiles et parquets, dans les locaux à sollicitations faibles (P2) ou moyennes (P3).



Toutes les
infos techniques
en un flash !



Fabricant indépendant de polystyrène expansé, de systèmes complets d'ITE, de chapes, mortiers et bétons légers et de systèmes de planchers (poutrelles et entrevous).

EDILTECO France SAS

9 avenue de l'Europe
Saint Germain sur Moine
49230 SEVREMOINE
Tél. 0 825 825 533 - Fax 0 825 850 050
edilteco.com | ediltecogreen.fr | edilteco-plancher.fr
info@edilteco.fr

